



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



Groupement de gendarmerie départementale de la Marne

Opération tranquillité élus (OTE)

Le groupement de gendarmerie départementale de la Marne propose aux élus pouvant être la cible de menaces, d'actes de malveillance ou d'agressions, un nouveau dispositif expérimental permettant d'améliorer la sécurisation de leurs locaux de vie ou d'exercice de leur mandat : L'opération tranquillité élus (OTE)

Le dispositif

En s'inspirant de l'opération tranquillité vacances, le dispositif OTE est déployé sur l'ensemble du département de la Marne, dans le cadre de l'opération nationale #Présentspourlesélus.

Qui ?

Tous les élus du département se sentant menacés ou visés par des actes de malveillance ou d'agressions.

Où ?

En contactant la brigade de gendarmerie de leur domicile ou de leur mairie.

Comment ?

A leur demande, les élus sont inscrits dans le fichier de sécurisation des interventions particulières (SIP). Ils peuvent ainsi déclarer plusieurs adresses (mairie, domicile principal, domicile secondaire, permanences..etc).

Tous les lieux déclarés sont reportés sous forme d'icônes sur une cartographie accessible sur le téléphone de service des gendarmes.

Dans le cadre de leur service, les gendarmes assurent une sécurisation particulière des cibles particulièrement visées par des passages réguliers.

L'inscription à l'opération OTE, ne saurait être permanente. Aussi les commandants de brigade réévalueront mensuellement avec les élus menacés la pertinence du maintien dans l'OTE.

